



“La Rochelle Territoire Zéro Carbone” lauréat de l’appel à projets “Territoires d’Innovation”

Communiqué de presse

La Rochelle, le 13 septembre 2019 - “La Rochelle Territoire Zéro Carbone” est lauréat de l’appel à projets national “Territoires d’Innovation”. Cette annonce du Premier Ministre salue la forte mobilisation des 130 partenaires publics et privés engagés dans cet ambitieux projet humain et urbain. Elle confirme également la pertinence d’une démarche qui vise à apporter des réponses concrètes au changement climatique en améliorant la qualité de vie des citoyens. Elle marque enfin un tournant majeur pour le territoire et ses habitants, qui seront les principaux acteurs des changements à venir.

« La Rochelle Territoire Zéro Carbone » est lauréat de l’appel à projets « Territoires d’innovation » piloté par le Secrétariat Général pour l’Investissement et opéré par la Banque des Territoires. Cette distinction vient récompenser l’engagement du consortium réunissant la Communauté d’Agglomération et la Ville de la Rochelle, La Rochelle Université, Port Atlantique La Rochelle et Atlantech, et la forte mobilisation de 130 partenaires autour de ce projet collectif : associations, entreprises, citoyens, structures publiques et privées issues du territoire rochelais et des territoires d’alliance ; les intercommunalités du Pôle Métropolitain Centre Atlantique, la Communauté de Communes de l’Ile de Ré, le Parc Naturel Régional du Marais Poitevin et le Parc Naturel Marin de l’estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis.

« La dynamique que nous avons réussi à créer avec l’ensemble des partenaires va s’intensifier. Nous devons collectivement maintenir le cap afin d’obtenir en 2040 un bilan neutre en carbone sur notre territoire. C’est une rupture profonde qui s’amorce, une rupture maîtrisée qui va nous permettre de co-construire un territoire plus sobre, créatif et solidaire. » souligne **Jean-François Fountaine**, Président de la Communauté d’Agglomération et Maire de La Rochelle, avant de rappeler : *« Après la tempête Xynthia, nous avons œuvré pour protéger notre territoire des submersions. A travers la démarche zéro carbone, nous agissons sur les causes de cette submersion. Notre démarche a également pour objectif d’être transposable sur les autres territoires littoraux. Rappelons que plus de 60 % de la population mondiale vit dans la grande zone côtière. Elle est directement concernée par l’élévation du niveau de la mer ».*

Précurseur en matière de développement durable depuis plus de 40 ans, le territoire rochelais va accélérer le développement des mobilités douces, favoriser la rénovation énergétique des logements et des bâtiments tertiaires, développer l’autoconsommation d’énergies renouvelables, restaurer les zones humides pour accroître les puits de carbone, multiplier les projets d’écologie industrielle, dans une logique d’économie circulaire, qui favorise la mutualisation, le recyclage et le réemploi... Les différents axes de ce vaste programme vont s’appuyer sur des outils coopératifs et innovants, comme

l'agrégateur carbone territorial et faire la part belle aux citoyens pour bâtir un modèle d'avenir alliant performance environnementale, économique et sociale, qui pourra être répliqué sur d'autres territoires. La Rochelle propose ainsi une réelle rupture en adoptant une approche globale de la réduction et de l'absorption des gaz à effet de serre.

Chiffré à 82 M€, le plan d'actions va bénéficier d'un soutien financier de 25 M€ octroyé à des structures publiques et privées par la Banque des Territoires et ainsi permettre d'accélérer sa mise en œuvre.

Dès le 9 novembre, l'Exposition « Climat Océan » au Musée Maritime de La Rochelle permettra de contribuer à la réflexion des citoyens sur les enjeux climatiques.

Pour en savoir plus sur « La Rochelle Territoire Zéro Carbone »,

[téléchargez ici le dossier de presse.](#)

Contacts presse

Carole Huet / caroleh@oxygen-rp.com / 06 03 49 67 80

Pierrick Pichot / pierrick@oxygen-rp.com / 06 86 68 88 81

Anne Michon / anne.michon@agglo-larochelle.fr / 06 17 01 43 72



Avec le concours
du Grand Plan d'Investissement